

Service instructeur

DEAA - service aménagement des territoires

Service consulté

**GARANTIE DEPARTEMENTALE D'EMPRUNT
MULHOUSE HABITAT
CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
A HEIDWILLER**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à MULHOUSE HABITAT à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 896 400 € constitué de deux lignes du prêt selon l'affectation suivante :

- PLAI d'un montant de 620 800 €,
- PLAI Foncier d'un montant de 275 600 €,

à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 6 logements locatifs sociaux situés 34 rue d'Illfurth à HEIDWILLER.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de MULHOUSE HABITAT relative à une demande de garantie d'emprunt pour un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant total de 896 400 € constitué de deux lignes du prêt selon l'affectation suivante :

- PLAI d'un montant de 620 800 €,
- PLAI foncier, d'un montant de 275 600 €,

à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 6 logements locatifs sociaux situés 34 rue d'Illfurth à HEIDWILLER.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de financement en date du 3 octobre 2016.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 1 343 228 € est prévu selon le tableau ci-après :

Prêt C.D.C. Bâtiment PLAI	620 800 €
Prêt C.D.C. Foncier PLAI	275 600 €
Subvention Région	41 200 €
Subvention crédits délégués de l'Etat	36 000 €
Fonds propres	324 628 €
Logilia prêt 1 %	45 000 €
TOTAL	1 343 228 €

Les caractéristiques des prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.) pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	PLAI	PLAI foncier
Identifiant de la Ligne du Prêt	5164762	5164761
Montant de la Ligne du prêt	620 800 €	275 600 €
Commission d'instruction	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle
Taux de la période	0,55 %	0,55 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,55 %	0,55 %
Phase d'amortissement		
Durée	40 ans	50 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	-0,2 %	-0,2 %
Taux d'intérêt	0,55 %	0,55 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	Double Révisabilité Limitée	Double Révisabilité Limitée
Taux de progressivité des échéances	0,5 %	0,5 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

Ces prêts peuvent bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

Les dispositions en la matière prévoient, de principe, l'octroi d'une caution à 100 %, sans implication de la commune d'implantation (délibération n°CG 2012-3-1-6 du 22 juin 2016).

Les crédits d'avances en garantie d'emprunt sont inscrits au chapitre 27 article 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

EricSTRAUMANN